

Direction départementale
des Finances publiques de la Moselle

Monsieur le Maire

**Le directeur départemental des Finances
publiques**

1 rue François de Curel
BP 41054
57036 METZ CEDEX 1

Téléphone : 03 87 38 67 10
etienne.ffa@dgfip.finances.gouv.fr

Metz, le 16/05/2022

Objet : Arrêt des opérations en numéraire à la trésorerie de Grostenquin à compter du 1er juin 2022

Monsieur le Maire,

Depuis la loi de finances 2019, la direction générale des finances publiques a engagé une démarche de suppression progressive du maniement des espèces au sein de son réseau.

Désormais, les contribuables qui souhaitent payer en espèces leurs impôts ou leurs factures locales peuvent le faire auprès des buralistes agréés via le terminal de la Française des jeux (FDJ).

En ce qui concerne les régisseurs des collectivités locales, ils sont amenés à réaliser leurs opérations de dégageant de fonds de caisse auprès des bureaux du réseau de La Banque Postale (notamment celle 19, Route Nationale à Grostenquin) en lieu et place des trésoreries depuis le mois de mai 2021.

Les services de la DGFIP n'ont en effet plus vocation à faire usage du numéraire, sauf exceptions prévues par la réglementation.

La Trésorerie de Grostenquin ne sera en conséquence plus en mesure d'encaisser, à compter du 1er juin prochain, les paiements en espèces des usagers.

À compter de cette date, les modalités de traitement des opérations au guichet de la Trésorerie de Grostenquin seront donc les suivantes pour les usagers:

- seuls les paiements par carte bancaire et par chèque seront possibles à compter du 1^{er} juin 2022.

Les usagers qui souhaiteront s'acquitter de leurs factures en numéraire seront invités à se rendre auprès de l'un des buralistes agréés dont ils trouveront la liste en consultant

le site www.impots.gouv.fr/paiement-de-proximite ou auprès des buralistes à Grostenquin: Tabac Margarido 19 Route Nationale ,à Morhange : Tabac Poincaré 50 Rue du Président Poincaré ou Tabac de la Place - Lauer 24 Place de la République et à ISMING : 8 à huit, 9 place de l'Eglise.

Le plein usage de ce mode de paiement de proximité, qui rencontre un succès croissant sur l'ensemble du territoire, implique la normalisation des factures émises, avec l'apposition d'un datamatrix (QR code).

Aussi mes services se tiennent-ils à votre disposition afin de vous aider, au besoin, à élargir le périmètre des factures éligibles au paiement de proximité auprès du réseau des buralistes partenaires et, plus globalement, dans la promotion des moyens modernes de paiement.

Je vous invite à prendre l'attache du responsable de la Trésorerie de Grostenquin pour toute demande d'information complémentaire concernant cette nouvelle organisation.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Le directeur départemental
des finances publiques,



Etienne EFFA